

Visite des travaux du restaurant scolaire du LEGTA La Barotte de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)

Mardi 5 mai 2026, Willy Bourgeois, vice-président de la Région aux lycées et à l'alimentation, à l'offre de formation, à l'apprentissage et à l'orientation, effectuera une visite des travaux du restaurant scolaire du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) La Barotte de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Financé par la Région pour un montant de près de 4,3 millions d'euros, ce nouveau restaurant scolaire offre aux élèves et au personnel un service de restauration moderne, sain et durable.

Ce nouveau bâtiment a été conçu pour répondre aux besoins quotidiens des 300 élèves accueillis par le restaurant scolaire. Au-delà de la sécurité, ce projet améliore significativement les conditions de travail du personnel de cuisine, grâce à une ergonomie repensée des postes de travail et à une acoustique traitée avec soin. La lumière naturelle a été privilégiée pour offrir un espace de vie convivial et agréable.

La Région a également porté une attention particulière à l'esthétique du nouveau bâtiment pour qu'il s'insère harmonieusement dans le patrimoine du XIX^e siècle du LEGTA La Barotte : architecture raisonnée, matériaux durables... Par cet investissement, et en dotant le LEGTA La Barotte d'un équipement moderne, durable et exemplaire, la Région réaffirme sa volonté de placer la qualité de vie des lycéens et des agents des lycées au cœur de ses priorités.

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.

Dans les compétences qui lui sont confiées par la loi, la Région contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux des transitions écologique et numérique.

Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif. **En 2026, la Région mobilise plus de 336 M€ au service de sa politique éducative.**

« Réaliser un équipement à la fois performant, durable et parfaitement intégré à notre paysage local, tel était le défi de cette opération. Grâce à cet investissement régional, le LEGTA La Barotte dispose désormais d'un outil exemplaire en matière d'ergonomie et d'efficacité énergétique. Nous démontrons ici que la Région agit concrètement pour la modernisation de ses lycées, tout en prenant garde à préserver le patrimoine architectural de notre région. » Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

La presse est conviée à cette visite
Mardi 5 mai 2026 à 11h - Lycée La Barotte
Route de Langres - Châtillon-sur Seine (Côte-d'Or).



Façade nord du nouveau restaurant scolaire



Vue intérieure de la future salle à manger

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

Les chiffres-clés des lycées

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m²
- Budget 2026 consacré aux lycées : 336 M€, dont plus de 143 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€

- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)

- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an



À propos du LEGTA La Barotte

Le LEGTA La Barotte est un établissement public d'enseignement agricole, sous tutelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Il dispense des formations de la quatrième au BTS, dans les domaines de l'agriculture et de la filière cheval. Il comprend un lycée (LEGTA), un centre de formation pour adultes (CFPPA) et une exploitation agricole pédagogique.